



TRANSPORT LE MAG

#3 /// JUILLET-SEPTEMBRE 2023



UNSA-TRAAT

**Unis pour gagner la
représentativité !**



SOMMAIRE & ÉDITORIAL

À LA UNE / ÉDITO

- UNSA-TRAAT : cap sur la représentativité ! /// 3



FOCUS SUR NOS FORMATIONS

- Janvier-juin 2023 : un premier semestre très riche /// 3

CONGRÈS NATIONAL

- L'UNSA-Transport, présente à Dijon du 5 au 9 juin /// 4

CONSEIL FÉDÉRAL

- Les branches du transport, réunies le 9 mai dernier /// 4

TRANSDEV EURE ET LOIRE & LENS

- Bravo aux équipes UNSA ! /// 5

KEOLIS RENNES

- L'UNSA maintient sa 2^e place /// 5

EUROPE & INTERNATIONAL

- Avec l'ETF & l'ITF à Madrid /// 5

JURIDIQUE

- Le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) /// 6

CE NUMÉRO COMPREND UNE PUBLICITÉ EXPLICITE EN PAGE 7 ET LES LOGOS DE NOS PARTENAIRES AU QUOTIDIEN AINSI QU'UNE PUBLICITÉ CARCEPT PRÉVOYANCE EN 4^e PAGE DE COUVERTURE.

Le mot du secrétaire général

Bonnes vacances !

Nous voici arrivés à cette période tant attendue de l'année ! L'UNSA-Transport souhaite vous adresser ses vœux les plus chaleureux pour cette saison estivale.

Par Baptiste Arsale



Depuis janvier, nous avons affronté ensemble **des défis inattendus**, notamment sur **les retraites**, dont l'entêtement du gouvernement à faire passer sa réforme **au mépris des travailleurs et des syndicats**. Les salariés du transport se confrontent toujours à des horaires contraignants, à des conditions météorologiques hostiles, mais font face avec détermination, malgré **un dialogue social inexistant**. Pour l'UNSA-Transport, vous êtes les acteurs clés de la mobilité, de l'économie et de la vie quotidienne de notre société ! Nous n'oublions pas que **certains d'entre nous seront appelés à poursuivre leur mission** pendant cette période estivale. Pour vous, nous adressons nos vœux de sécurité et de succès dans votre travail quotidien. Pensez à **vous hydrater** régulièrement ! Au nom de l'UNSA-Transport, je vous souhaite **que cette période soit l'occasion de vous ressourcer**, de vous épanouir et de revenir en pleine forme pour relever avec brio les défis futurs. **Bonnes vacances à chacune et à chacun d'entre vous !**

CET ÉTÉ ENCORE, L'UNSA-TRANSPORT RESTE À VOS CÔTÉS, TOUJOURS À L'ÉCOUTE DE VOS PROBLÉMATIQUES. IL N'Y AURA PAS DE FERMETURE ESTIVALE DE NOTRE FÉDÉRATION.



56, rue du Faubourg Montmartre • 75009 Paris
Métro 7 Le Peletier • Métro 12 Notre-Dame-de-Lorette
01 42 82 09 13 • transport@unsa.org
www.unsa-transport.org



unsa.transport



@FedUnsa





UNSA-TRAAT Cap sur la représentativité

Le 20 juin dernier a eu lieu le congrès de trois syndicats de notre branche : UNSA-Transport Voyageurs, UNSA-Transport & Logistique et UNSA-Transport de Fonds. Ces trois syndicats ont fusionné pour créer un seul syndicat, l'UNSA-Transport TRAAT ! **Notre équipe.**

Par le Pôle communication



© UNSA-TRAAT

QUI FAIT QUOI ?

- **Jérémy Sastre**, secrétaire général.
- **Farid Hadj-Chaib**, secrétaire général adjoint.
- **Gérald Bertreux**, secrétaire général adjoint.
- **Jean-Marc Cadic**, trésorier.
- **Thierry Saubion**, trésorier adjoint.
- **Emmanuel Vandenbusch**, juriste.
- **Nassrdine Diffallah**, référent transport interurbain.
- **Xavier Signac**, référent transport de fonds.
- **Alfred Rouaux**, référent route ETF & ITF.

Bienvenue aux membres du nouveau bureau et surtout bons travaux !

Formations fédérales Un premier semestre très riche !

JANVIER

- SSCT : Metz.
- CSE : Paris et Libercourt.

FÉVRIER

- CSE : Angers et Paris.

MARS

- SSCT : Paris.

AVRIL

- SSCT : Paris et Béziers.
- CSE : Lyon, Ussac et Valence.

MAI

- CSE : Paris.
- SSCT : Angers, Paris et Metz.

JUIN

- CSE : Brive.
- SSCT : Paris.



© DR / FREEPIK

Les prochaines dates sont déjà réservées ! N'hésitez pas à contacter **Christelle Furlan**, notre responsable formation.



8^e congrès national L'UNSA-Transport, présente à Dijon du 5 au 9 juin

Des sujets transversaux ont été abordés, ainsi que la situation de notre fédération qui ne cesse de se développer. **En images.**

Par le Pôle communication



© UNSA-TRANSPORT



© UNSA-TRANSPORT



© UNSA-TRANSPORT



© UNSA-TRANSPORT

L'équipe fédérale a rejoint également le mouvement de grève contre la réforme des retraites, le rassemblement était historique sur Dijon.



© UNSA-TRANSPORT

Conseil fédéral Tous réunis le 9 mai

Notre Conseil fédéral a eu lieu le 9 mai dernier avec l'ensemble des représentants des branches du transport, avec pour ordre du jour les élections professionnelles pour les renouvellements de CSE et le développement de notre fédération qui ne cesse de grandir. **En images.**

Par le Pôle communication



© UNSA-TRANSPORT



© UNSA-TRANSPORT



Transdev Eure & Loire Bravo pour le travail au service des salariés !

L'UNSA-Transport a obtenu 28,24 % des voix aux dernières élections. Nous souhaitons beaucoup de courage à l'équipe.
Nouvelle mandature.
Par le Pôle communication



© UNSA-TRANSPORT

Transdev Lens Une belle victoire pour notre équipe !

Avec 42 % des voix, l'UNSA maintient sa représentativité.
Deuxième syndicat.
Par le Pôle communication



© DR / FREEPIK

Keolis Rennes L'UNSA maintient sa deuxième place

Nos collègues bretons restent également représentatifs, avec 18,34 % des voix. **Bravo !**
Par le Pôle communication



Europe & International Avec l'ETF & l'ITF à Madrid

Cette réunion a été consacrée aux femmes dans le transport aérien. **Visite en Espagne.**
Par le Pôle communication

Global Aviation Gender Summit
2023

Auditorium Area



© UNSA-TRANSPORT



Le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)

Le décret n° 2022-1016 du 5 novembre 2021 impose aux employeurs d'éditer un DUERP (article L. 4121-1 du Code du travail). Explications.

Par Jean-Marc Lenghart



Compte tenu de la nature des activités de son établissement, l'employeur évalue les risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, y compris dans le choix des procédés de fabrication, des équipements de travail, des substances chimiques, dans l'aménagement ou le réaménagement des lieux de travail, dans l'organisation et dans la définition des postes de travail.



© DR / FREEPIK

Depuis la loi Santé-Travail entrée en vigueur en mars 2022, cette évaluation doit tenir compte de l'impact de l'exposition au risque en fonction du sexe.

QUELS OBJECTIFS ?

- #1 Dresser la liste** de tous les risques professionnels auxquels sont soumis les travailleurs, en repérant les sources de dangers.
- #2 Analyser les risques** en étudiant les conditions d'exposition : fréquence, durée d'exposition, intensité, gravité, etc.

QUAND ET COMMENT ?

Cela doit être fait par unité de travail, définie comme un ensemble de salariés exposés à des risques similaires (conditions homogènes d'exposition). L'étape de définition de ces unités est essentielle, car cela permet la mise en place d'actions de prévention qui soient adaptées à un ensemble cohérent.

La responsabilité d'édition du DUERP revient à l'employeur, mais il doit l'établir en associant les référents santé au travail, les services de prévention santé-travail et les membres du CSE.

Le DUERP est une démarche itérative qui doit permettre de dégager les mesures de prévention adaptées, de préférence collectives et qui visent à supprimer ou, le cas échéant, à réduire les risques.



COMMENT ÇA MARCHE ?

Le document unique doit être présenté au CSE et actualisé au moins une fois par an. Il est également mis à jour en cas de projet important modifiant les conditions de travail ou lorsqu'une nouvelle information concernant l'évolution d'un risque émerge (à la suite d'un accident du travail, lors de l'évolution des connaissances scientifiques ou de la réglementation). Le CSE est informé et consulté lors de chaque mise à jour.

LE DUERP N'EST PAS SOUMIS À UNE FORME STANDARDISÉE

Il doit être tenu à la disposition des salariés, anciens salariés ainsi que toute personne ou instance pouvant justifier d'un intérêt à y avoir accès (article R. 4121-4 du Code du travail). Il doit également, dans ses versions successives, être conservé par l'employeur pendant une durée de 40 ans à compter de son élaboration.

POUR LES ENTREPRISES DE MOINS DE 50 SALARIÉS

L'évaluation des risques débouche sur la définition d'un plan d'action consigné dans le DUERP et ses mises à jour.

POUR LES ENTREPRISES DE PLUS DE 50 SALARIÉS

Les résultats de l'évaluation conduisent à un programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail (PAPRI Pact).



© DR / FREEPIK

LES OBJECTIFS DU PAPRI Pact

- **Fixe la liste détaillée des mesures** devant être prises au cours de l'année à venir, leurs conditions d'exécution, des indicateurs de résultat et l'estimation de son coût (article L. 4121-3-1).
- **Identifie les ressources de l'entreprise** pouvant être mobilisées avec un calendrier de mise en œuvre.
- **Doit être présenté au CSE** dans le cadre de l'information-consultation sur la politique sociale et les conditions de travail (article L. 2312-27). À cette occasion, le comité peut proposer un ordre de priorité et l'adoption de mesures supplémentaires. ●

La mise à jour du PAPRI Pact est effectuée à chaque modification du DUERP, si nécessaire.

explicitite:
CRÉATEUR DE DIALOGUE

NOS PARTENAIRES AU QUOTIDIEN



mobilité mutuelle
Groupe malakoff humanis



orseu



KLÉSIA
PROTECTION ET INNOVATION SOCIALES



INFO SANTÉ

De nouveaux outils pour prendre soin de votre santé !

LE PROGRAMME
TRANSPORTEZ-VOUS
BIEN

PAR

carcept prev
ASSUREUR D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

ZOOM SUR L'ENTRETIEN D'ORIENTATION PRÉVENTION (EOP)



Un RDV téléphonique personnalisé de 20 minutes avec un(e) infirmier(e) pour démarrer le programme !

L'Entretien d'Orientation Prévention permet à l'aide de questions simples, de définir ses priorités d'actions pour améliorer sa santé.

A l'issue de ce rendez-vous, l'infirmière vous propose un plan d'actions, argumenté et adapté, comprenant les facteurs de risque identifiés et les axes d'amélioration.

L'EOP, c'est la porte d'entrée du programme Transportez-Vous Bien !

► VOUS ÊTES INTÉRESSÉ(E) PAR CET ENTRETIEN ?

Rendez-vous sur
transportezvousbien.fr

